

# LE THEATRE

## I.

Le texte de théâtre raconte lui aussi une histoire mais à sa manière. Il est écrit pour être joué par des comédiens costumés et maquillés, sur une scène avec un décor qui représente le lieu où se déroule l'action, face à des spectateurs qui regardent, écoutent et réagissent. Au sens étymologique, théâtre signifie : action de regarder.

## II. Les caractéristiques du genre :

1. Le texte et sa représentation sont organisés en actes (écrits en chiffres romains) et en scènes :

Ex. : II, 2 pour la scène 2 de l'acte deux.

L'acte a une unité d'action et le changement d'acte permet des changements de décor.

Le changement de scène se justifie, lui, par la sortie ou l'entrée d'un nouveau personnage.

2. Le texte est composé de deux parties :

a. *Les didascalies* : c'est la partie du texte écrit qui n'est pas dite par les personnages. Une typographie particulière (italique...) permet de les repérer.

Elles sont destinées au lecteur et surtout au metteur en scène.

Elles ont pour but de fournir des informations sur :

- le numéro de l'acte et de la scène.
- les personnages qui seront présents sur scène
- le lieu, le moment...
- La mise en scène ; ces informations concernent le jeu des acteurs : intonation, gestes, état d'esprit du personnage.....

Le temps utilisé est le présent (indicatif ou participe) puisque ces didascalies « décrivent » une partie de ce que les spectateurs verront sur scène.

b. *Les répliques* : ce sont les paroles qui sont prononcées par les personnages. Elles se présentent sous forme de:

- *dialogue* : échange entre les personnages présents sur scène.
- *monologue* : le personnage, seul en scène, se parle en lui-même...mais il parle bien sûr aussi aux spectateurs.
- *l'aparté* (masculin) : alors que plusieurs personnages sont présents sur scène, l'un d'eux peut prononcer une réplique en aparté : seuls les spectateurs entendront ce qu'il dit même si les autres personnages sont à côté. On parle de convention théâtrale.
- *la tirade* est une réplique plus longue.

3. *La double énonciation* : c'est une caractéristique essentielle :

le texte de théâtre a plusieurs destinataires : les personnages et les spectateurs, les acteurs et le metteur en scène.

Ainsi, les didascalies sont destinées à la fois aux metteurs en scène, acteurs et aux lecteurs. Quant aux répliques, elles sont destinées aux personnages présents sur scène et aux spectateurs.

4. La mise en scène : le texte théâtral est un texte spécifique car il est fait pour être joué. La représentation est conçue comme un *spectacle total* comportant des éléments visuels : décors, costumes, gestes et déplacements, éclairage et sonores : ton et voix des acteurs, musique.

Le jeu de l'acteur repose sur un travail de la voix : ton, intensité, rythme, prononciation et du corps : gestes et attitudes, déplacements.

C'est le metteur en scène qui organise ce travail, travail qu'il complète par une recherche des décors, de la musique, des lumières, du maquillage et des costumes. Il s'adresse généralement pour ces derniers à des professionnels.

Les choix faits par le metteur en scène rendent compte de l'interprétation que ce dernier fait du texte.

C'est ce qui explique qu'un même texte fasse l'objet d'un grand nombre de mises en scène qui sont chacune une interprétation différente du texte.

### **III. Les types de lettre et les codes de l'écriture épistolaire :**

1. On distingue deux types de lettres :

- les lettres authentiques : l'émetteur est une personne réelle, qui peut s'adresser à un être vivant, disparu ou fictif ;
- les lettres fictives : l'émetteur est un personnage fictif ( personnage de roman... ) ; elles peuvent constituer une œuvre à part entière ( roman par lettres par exemple).

2. Les lettres suivent des codes de présentation particuliers, selon qu'elles sont officielles ou privées, sur support papier ou support électronique (mail ).

### **IV. Ses fonctions et visées :**

Les lettres peuvent avoir plusieurs **fonctions**. L'émetteur peut :

- rapporter un fait, un événement, décrire un lieu...**fonction informative**.
- exprimer ses sentiments : fonction **affective**.
- utiliser des procédés particuliers de mise en scène ou de style : fonction **littéraire**. C'est le cas des lettres destinées à être lues en public ou publiées ;
- demander un renseignement ou une autorisation, répondre à une demande : fonction **utilitaire** ; c'est le cas de la lettre officielle.

**Ces fonctions peuvent se combiner entre elles dans une même lettre.**

Les lettres peuvent avoir plusieurs visées . L' émetteur peut chercher à :

- **faire réagir** le destinataire en lui faisant partager *une émotion, un sentiment (tristesse, colère, amour, indignation...)*
- **faire agir** le destinataire en lui demandant quelque chose, en exprimant son mécontentement ( lettre de réclamation, par exemple).